Site du Beaujolais - NextGen'VITI

PARTAGER

Année de publication 2019 (mis à jour le 15 Oct 2025)

Carte d'identité du groupe

Structure de l'ingénieur réseau
Domaine expérimental

Nom de l'ingénieur réseau
Projet NextGen'VITI

Date de création du groupe

Rhône Localisation

Caractéristiques du site

Le site du Beaujolais se situe sur le domaine du Château de l'Eclair ; domaine expérimental appartenant à la SICAREX Beaujolais (organisme de recherche de l'interprofession des vins du Beaujolais). Le domaine comprend 20 ha de vignes majoritairement plantées en Gamay et Chardonnay, cépages emblématiques de la région. L'expérimentation DEPHY EXPE est située au coeur de ce vignoble, sur un îlot de 2,4 ha d'un seul bloc planté en Gamay. Les vignes sont plantées à un écartement de 1.35 m x 0.8 m et conduites en cordon simple.

Contexte pédoclimatique ▲

Climat	Sol

Le climat est à tendance continental avec un influence montagnarde et la présence de vent. Les hivers y sont froids et gélifs et les étés secs et chauds avec des épisodes de fortes chaleurs et d'orages violents.	Le sol est argilo-limoneux avec la présence de cailloux sur les horizons supérieurs. Il est représentatif de cette partie du vignoble et de l'appellation.

Contexte biotique ▲

Niveaux de pression : Maladies	Niveaux de pression : Ravageurs	Niveaux de pression : Adventices
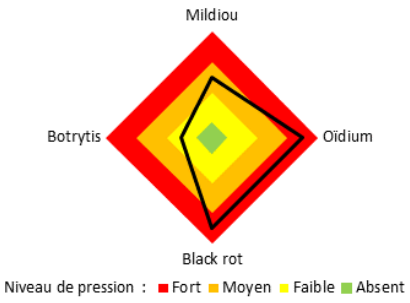	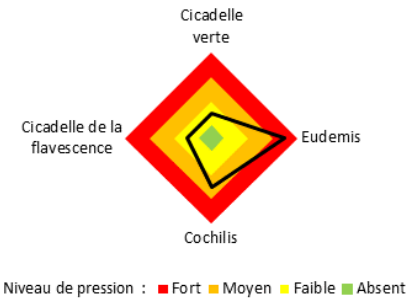	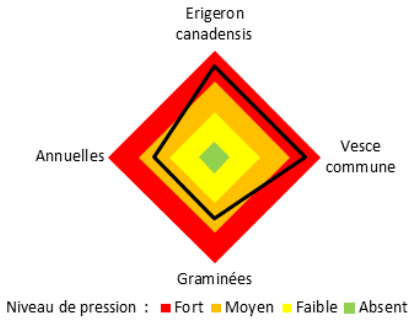

La principale maladie fongique est le mildiou. Depuis quelques années, avec les épisodes de forte chaleur et orageux, l'oïdium est devenu une maladie importante dans le vignoble du Beaujolais. De plus, le black rot commence à devenir problématique depuis deux/trois ans également. En ce qui concerne les ravageurs, les vols et les pontes d'eudémis sont à surveiller.

Les adventices les plus problématiques en l'absence d'herbicides sont la vesce commune et l'Erigeron canadensis ainsi que quelques vivaces.

Contexte socio-économique ▲

Le contexte économique du Beaujolais est très différent en fonction de l'appellation produite, du type de valorisation choisie (vrac ou bouteilles), de la structure de l'entreprise (négoce, cave coopérative, cave particulière) et du marché visé (national, export,...). Après avoir connu une crise économique dans les année 2000 et un fort déclin sur les 15 dernières années, le Beaujolais a su retrouver des couleurs avec l'arrivée de jeunes vigneron(ne)s et un important travail sur la qualité des vins. Malgré ces efforts, cette reprise reste fragile et le futur incertain du fait des nouvelles mesures annoncées (ZNT riverains, arrêt du glyphosate, retrait de molécules actives...) mais aussi des effets du changement climatique (épisodes de gel, orages de grêle, sècheresse...) qui pénalisent les rendements.

Contexte environnemental ▲

Le vignoble Beaujolais est situé sur un territoire majoritairement dominé par la culture de la vigne et bordé par la

Saône à l'Est et les monts du Beaujolais à l'Ouest. Situé au Nord de l'agglomération lyonnaise, le vignoble doit faire face à l'augmentation des surfaces habitées et l'arrivée de néoruraux. Cela impose une vigilance par rapport à l'utilisation de produits phytosanitaires et aux pratiques culturales existantes.

Systèmes testés et dispositif expérimental

Système DEPHY AOP Beaujolais (Obj. : -75 % IFT classique)

- Années début-fin expérimentation : 2019-2024
- Cépage : Gamay
- Année implantation de la vigne : 1981
- En rupture : Biocontrôle, robotique, pulvé fixe
- 0.27 ha
- Type de production : AOP (Appellation d'Origine Protégée)
- Leviers majeurs :
  - Utilisation de produits de biocontrôle (produits classiques en dernier recours)
  - Modalisation de la pression des maladies
  - Mode d'application innovant : Pulvérisation fixe
  - Robotique pour la suppression des herbicides
  - Maintien des habitats des auxiliaires

Système Référence AOP Beaujolais

- Années début-fin expérimentation : 2019-2024
- Cépage : Gamay
- Année implantation de la vigne : 1981
- Conventionnel
- 0.30 ha
- Type de production : AOP

Dispositif expérimental

Le dispositif expérimental - Le dispositif consiste à étudier 4 placettes d'observations par parcelle, soit 8 en tout. Chaque placette est constituée de 12 pieds de vigne.

Suivi expérimental ▲

Le suivi expérimental consiste en la collecte hebdomadaire d'indicateurs de pilotage, d'analyse et d'évaluation. Les indicateurs de pilotage sont utilisés pour appliquer les règles de décision concernant la protection phytosanitaire ou l'entretien du sol. Par exemple, la couverture du sol et la hauteur des adventices, le nombre de ceps porteurs de pampres, ou la fréquence de feuilles touchées par la maladie.

Les indicateurs d'analyse sont tous les relevés de paramètres explicatifs de la pression de la maladie ou l'enregistrement des pratiques qui permettent après coup de juger de la pertinence des règles de décision.

Quand aux indicateurs d'évaluation, ils permettent de faire le bilan de la stratégie en fin de saison, sur différents critères : agronomie (rendement, qualité des raisins), état sanitaire, économie (nombre de traitements, IFT, temps de travail).

Des relevés permettant le suivi de la croissance de la vigne sont également réalisés tel que le suivi pétiolaire ou encore les mesures à l'aide de la pince Dualex.

Ces indicateurs sont relevés à différentes échelles sur les placettes d'observation : 4 placettes par parcelle, 12 ceps par placette, 100 feuilles / 100 grappes par placette. L'échelle globale de la parcelle est utilisée pour les indicateurs économiques.

Aménagements agroécologiques et éléments paysagers ▲

La parcelle expérimentale est située sur un plateau dépourvu d'arbres ou de haies aux alentours ne nous

permettant pas de mettre en place des nichoirs à chauve souris.

Néanmoins, nous avons installé deux nichoirs à abeilles sauvages ainsi que deux planches de bois afin de favoriser certaines espèces d'insectes rampants. Ces dispositifs s'intègrent dans le dispositif de l'Observatoire agricole de la biodiversité dont le domaine est site de démonstration.

Une bande fleurie a également été semée aux abord de la parcelle et l'inter-rang enherbé est non tondu le plus longtemps possible afin de maximiser la mise en place d'une diversité de flore et de faune au sein de la parcelle.

La parole de l'expérimentateur :

> Nous avons décidé de partir dans ce projet car il nous semblait en accord avec l'idée que nous nous faisions de la viticulture de demain : technologique et innovante mais également plus en accord avec la biodiversité et l'écosystème qui l'entoure. Les nouveaux leviers que nous testons au travers de cette expérimentation (robotique, pulvé fixe, utilisation majoritaire de biocontrôles) nous oblige à penser différemment la culture de la vigne, notre itinéraire technique et à nous remettre en question également. Nous découvrons tout les jours les avantages et les inconvénients de ces nouvelles pratiques, ce qui représente des défis quotidiens importants dans leur mise en oeuvre. Nous espérons avoir ce nouveau système de culture stabilisé d'ici fin 2021 afin de pouvoir valider ou non la viabilité de ce dernier et en vérifier la réduction des intrants, déjà effective malgré tout.

Productions du site expérimental

Galerie photos

Nichoir abeilles sauvage Beaujolais

Larve coccinelle vigne Beaujolais

Robot TED vigne Beaujolais

Parcelle Next Gen Viti Beaujolais

Robot JO dans les vignes du Beaujolais

Contact

Pierre MARTINI

Pilote d'expérimentation - IFV

pierre.martini@vignevin.com